

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ (CCL)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs      | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, .... | <input type="checkbox"/> Système d'alerte       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation  | <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s)    |
| <input checked="" type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique            |   |

## DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

[www.cc-lacq.fr](http://www.cc-lacq.fr)

**Date de création :** 1974

**Nombre de communes :** 16 communes

**Nombre d'habitants sur le territoire :** 17 361 habitants

**Taille des communes :** 7 735 habitants à 131 habitants

## PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

**A savoir :** Le territoire de la communauté de communes de Lacq compte 13 sites Seveso 2.

### Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

2008 : accident TMD en bordure de la garde de triage

Évacuation sur 24h des populations voisines

Juin 2008 : inondations

Janvier 2009 : tempête

### Compétence particulière liée à la problématique :

Néant

Le volet « risques majeurs » est traité dans le cadre de la compétence « environnement ».

La compétence « urbanisme » permet également de prendre en compte cette problématique.

### Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Le service environnement traite le dossier « risques majeurs ».

### A savoir :

Il existe un partenariat étroit entre la préfecture, les industriels et les collectivités depuis de nombreuses années. Lorsque la loi du 13 août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile a rendu obligatoire les PCS, leur mise en place et l'élaboration d'un PICS est apparu une suite logique au travail déjà engagé entre les différents acteurs locaux.

# THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

## Connaissance des risques :

- Elaboration d'une cartographie des entreprises en zone Seveso

Cette cartographie est un inventaire des entreprises soumises aux contraintes Seveso selon leurs lieux d'implantation (R1 - R2 - R3). Elle est aussi un véritable outil d'information pour les futurs entrepreneurs désireux de s'installer sur le bassin de Lacq.

## Information / sensibilisation / formation :

- Elaboration d'un livret d'information présentant la directive Seveso sur le bassin de Lacq et les gestes à faire en cas d'accident technologique majeur.

- Mise en place d'une rubrique permanente consacrée à Seveso dans le magazine de la communauté de communes de Lacq. Suite à l'accident d'AZF, un 4 pages spécial « directive Seveso sur le bassin de Lacq » a été réalisé pour faire le point de la sécurité au niveau local.

- Animation de réunions publiques

- Lors des exercices PPI grandeur nature, la communauté de communes de Lacq assiste les Maires concernés dans l'information des populations (conception d'une lettre personnalisée par commune et distribuée à chaque foyer par les équipes municipales, réalisation d'un dossier spécial à vocation pratique dans le magazine de la CCL, réalisation d'une affiche diffusée sur le réseau intercommunal, information des ERP en tandem avec la CCI et la Chambre des Métiers...)

- Sensibilisation des enfants aux consignes au travers d'animations spécifiques réalisées sur demande. La CCL intervient parfois après un exercice de confinement.

## Alerte :

- Etude acoustique a été menée pour connaître la couverture sonore des sirènes PPI et des sirènes RNA. Cette étude qui a été réalisée par les industriels, la préfecture et la CCL a

- Les sirènes PPI et les sirènes RNA ont été reliées.

**A savoir** : Les industriels Seveso financent, au travers d'une convention, l'alerte des populations sensibles (ERP, ...) via un automate d'appel en cas de déclenchement d'un PPI.

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**

Les PCS ont été élaborés par la CCL.

Une stagiaire CCL a travaillé sur le PCS de la ville Mourenx (commune la plus importante de la CCL). Le service environnement a ensuite décliné cette organisation aux autres communes.

Toutes les communes ont les mêmes risques.

Une organisation de crise et les documents associés ont été proposés à toutes les communes en comité restreint (le Maire et quelques responsables).

**A savoir** : Un exercice PPI est déclenché chaque année. Les PCS sont donc testés régulièrement sur la thématique « risque industriel ». Lors des exercices grandeur nature conduit par la préfecture, le CCL participe en tant qu'observateur terrain.

**AUTRE(S) :****Création de supports pédagogiques :**

- une cassette vidéo « Alerte Seveso : les bons gestes » (possibilité de la visionner ultérieurement). Les animateurs de l'émission « C'est pas sorcier » de France 3 se sont prêtés au jeu pour vulgariser le sujet. Un exemplaire a été remis à chaque commune de la CCL et à chaque établissement scolaire.

- un jeu pour les enfants : reprise des consignes à respecter en cas d'accident

**Mise en place des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) :**

A l'issue d'une concertation collégiale entre les maires, les enseignants, les parents d'élèves, les sapeurs-pompiers, la médecine scolaire et la communauté de communes de Lacq, les PPMS des 22 établissements scolaires concernés par le risque industriel ont été mis en place avec :

- le choix des salles de confinements et l'inventaire des travaux à y réaliser si nécessaire,  
- l'achat du matériel de confinement (la CCL a financé les mallettes, les communes le contenu),

- des plans de confinement installés dans chaque classe (panneaux financés par la CCL).

Des exercices sont réalisés régulièrement en présence des pompiers et de la CCL.

## **ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE**

Le PICS a été réalisé en régie par le service environnement de la CCL.

C'est un ensemble de PCS avec une organisation spécifique à la CCL.

Un inventaire des moyens humains et matériels a été réalisé ainsi que la mise en place de fiches réflexes.

La durée du travail a été estimée à environ 6 mois à temps plein.

**A savoir** : Le PICS a été déclenché lors de la tempête de janvier 2009.

## **ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS**

- Mise en place d'un système d'alerte en masse

### **CONTACT**

**NOM et prénom** : CORDEBOEUF Céline

**Service/Direction de rattachement** : service environnement

**Fonction** : Technicienne

**Coordonnées mail** : [c-cordeboeuf@cc-lacq.fr](mailto:c-cordeboeuf@cc-lacq.fr)

**Coordonnées téléphoniques** : 05 59 60 03 46

**Date de recueil des informations** : 02 2009